



**9 octobre 1651 :  
Cromwell  
promulgue l'Acte  
de navigation**

ques ainsi que les catholiques irlandais, organisant la colonisation de l'île par des protestants écossais. Il s'ensuivra au *xx<sup>e</sup>* siècle de douloureux conflits entre *indigènes* catholiques et *colons* protestants.

Cromwell promulgue l'Acte de navigation qui réserve aux navires nationaux le droit d'entrer dans les ports de Grande-Bretagne. Il stimule de la sorte la vocation maritime du pays. Cette vocation s'accomplira après que la Grande-Bretagne aura triomphé des Provinces-Unies dans une guerre pour le contrôle du commerce avec les Indes et l'Insulinde.

Après la mort du dictateur, un coup d'État permet à l'héritier de la couronne de revenir au pouvoir. C'est la fin de la seule République qu'ait connue l'Angleterre. Mais rien n'est plus comme avant et le souverain n'a plus les moyens d'exercer un pouvoir absolu et sans limites.

### *La monarchie française face à la Fronde*

L'année où Charles I<sup>er</sup> était décapité (1649), la France s'offrait deux rébellions joliment appelées « Frondes », l'une conduite par les magistrats ou parlementaires, l'autre par des nobles. Les magistrats nantis de privilèges prétendaient au nom de l'intérêt général limiter le pouvoir du roi de lever des impôts. La régente, le jeune roi Louis XIV et le cardinal Mazarin fuient la capitale dans un premier temps puis les amènent à résipiscence. Là-dessus, de grands seigneurs, dont le Grand Condé (le héros de Rocroi), se rebellent à leur tour. Turenne et sa troupe les ramènent à la raison. À l'opposé de ce qui s'est passé en Angleterre, le pouvoir royal sort renforcé de ces rébellions et plus autoritaire que jamais !

Quand décède le Premier ministre Mazarin, le roi Louis XIV, alors âgé de vingt-deux ans, réunit les ministres de son Conseil pour leur annoncer que désormais, il conduira lui-même les affaires, sans Premier ministre. Le roi saura s'appuyer toutefois sur des ministres efficaces, à défaut d'être intègres : Colbert, Louvois...

**9 mars 1661 : mort  
de Mazarin et  
début du pouvoir  
personnel de  
Louis XIV**

Louis XIV consacre le triomphe de l'*absolutisme* (un mot inventé *a posteriori* en 1796). Le fondement de la monarchie absolue est religieux et symbolisé par le sacre du roi à Reims. Le roi est réputé choisi par Dieu pour exécuter sa volonté. Ses sujets doivent à ce titre le respecter et lui obéir. Le roi n'a de comptes à rendre qu'à Dieu mais sa puissance n'est pas tyrannique. Elle est limitée par les prescriptions de l'Évangile et surtout les coutumes du royaume. Rien à voir avec le pouvoir totalitaire des dictateurs du *xx<sup>e</sup>* siècle. Le roi n'a par exemple pas droit de vie et de mort sur ses sujets.

Louis XIV ne tarde pas à se lancer dans des guerres pour consolider les frontières de son royaume et... désennuyer ses nobles et lui-même. La victoire est dans les premiers temps au rendez-vous. Servie par de grands capitaines, tel Turenne, la France s'agrandit de Strasbourg, de la Franche-Comté et de quelques autres belles provinces.

Pour manifester la puissance de son royaume et la grandeur de son règne, Louis XIV, qualifié de Roi-Soleil, se fait bâtir un palais plus grandiose qu'aucun autre à Versailles, dans une forêt proche de Paris. Dans ce palais, au milieu d'une cour dépensière et fastueuse, les nobles perdent l'envie de se rebeller.

### *Un Roi-Soleil chinois*

En Chine, des mercenaires mandchous, venus du Nord, ont renversé la dynastie Ming et installé leur propre dynastie (1644). Le deuxième empereur mandchou, Kangxi, monte sur le trône à six ans, l'année où Louis XIV entame son règne personnel (1661). Comme le Roi-Soleil, il va connaître un long règne et porter son pays à son maximum de puissance. Grâce à une artillerie mise au point avec des missionnaires jésuites, il soumet les Mongols et repousse les Russes. Ces derniers colonisent cependant la Sibérie et atteignent l'océan Pacifique.

**1682 : Louis XIV et sa cour s'installent à Versailles**



**1661-1722 : règne de l'empereur Kangxi**